

## FORMATION INITIALE À L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE – CIV1

### PRÉSENTATION

#### Contexte général & Objectifs de la formation

L'expert, fort d'une expérience reconnue dans son domaine, est habilité à rendre un avis technique à une juridiction qui en présente le besoin. L'expert de justice, assermenté, doit avoir suivi une formation initiale à la procédure expertale et participer régulièrement à des formations continues afin de maintenir et actualiser ses connaissances.

#### Objectifs de la formation :

- Se doter d'une connaissance de base de la justice en France
- Acquérir les principes directeurs du procès équitable et les règles de déontologie
- Savoir mettre en pratique le déroulement d'une expertise judiciaire
- Établir les documents à produire dans le cadre d'une mission d'expertise
- Appréhender la posture à tenir et les missions particulières
- Mesurer les responsabilités de l'expert
- Préparer un dossier de candidature à déposer au greffe du tribunal et élaborer un bilan d'activité

#### Public ciblé – Critères d'admission – Pré-requis

- Architectes diplômés et inscrits au Conseil National de l'Ordre des Architectes (public prioritaire), ingénieurs, professionnels avérés du bâtiment, de la construction ou de l'immobilier, en activité professionnelle, souhaitant déposer un dossier de candidature sur une liste d'experts (Cour d'appel)
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction.
- Être âgé d'au minimum 35 ans.

#### Fréquence & Dates des prochaines formations<sup>1</sup> (prévisionnel 2027)

Chaque année, le CNEAF organise et propose au moins deux sessions de « formation initiale à l'expertise judiciaire en matière civile » (CIV1), en présentiel, sur 2 jours :

- Jour 1 : 9h00 – 13h00 | 14h00 – 18h00
- Jour 2 : 9h00 – 13h00 | 14h00 – 17h00

=> Soit 15 heures de formation, validée par une attestation

#### > Calendrier prévisionnel 2027

|               |   |
|---------------|---|
| CIV1.1 / 2027 | 1 <sup>ère</sup> session : 28 & 29 JANVIER 2027 à PARIS |
|---------------|---|

<sup>1</sup> Calendrier annuel / Cf. [www.cneaf.fr](http://www.cneaf.fr) onglet « formations »

CIV1.2 / 2027

2<sup>e</sup> session : 11 & 12 FÉVRIER 2027 à PARIS

## Le programme

- L'organisation judiciaire en France
- Procédure et recours à l'expert
- Qualités requises de l'expert
- L'expertise civile - Généralités
- L'expertise civile – Une expertise-type
- Les intervenants aux côtés de l'expert
- Le référé préventif
- Les documents types de l'expertise
- Modalités d'inscription sur la liste de Cour d'appel
- Sources & Bibliographie

## Les formateurs

La formation est assurée par :

- **Daniel MARIEN**, architecte expert près la Cour d'appel et la Cour administrative de Douai.
- **Jacques-Yves DELOBELLE**, architecte expert près la Cour d'appel de Douai

## Outils pédagogiques

- Le déroulé pédagogique s'appuie sur des supports PowerPoint et des documents PDF transmis aux stagiaires après la formation.
- Des temps d'échanges et de questions sont intégrés tout au long de la formation.

## Coût<sup>2</sup> et financement

- PLEIN TARIF : **1 350 €**.
- TARIF RÉDUIT : **1 150 €**, réservé :
  - Aux membres du CNEAF, à jour de leur cotisation
  - Aux professionnels ayant suivi, une autre formation initiale du CNEAF (ADM1 ou CONSEIL1) au cours de l'année civile en cours ou précédente

Tarifs nets, TVA non applicable (art. 293 B du CGI) - Association loi 1901, le CNEAF n'est pas assujéti à la TVA.

**Règlement de la formation exclusivement par virement bancaire.**

Cette somme couvre l'intégralité des frais d'organisation et pédagogiques engagés par le CNEAF pour réaliser cette session. Les déjeuners sont inclus et pris sur place.

Une prise en charge financière est possible selon votre statut auprès :

- du FIF-PL pour les professions libérales,
- de l'OPCO EP pour les professionnels salariés.

Prévoir de déposer la demande de financement auprès de l'organisme concerné avant le début de la formation.

**Cette formation n'est pas éligible au CPF.**

## Modalités de suivi et d'évaluation

---

<sup>2</sup> Indicatif au 20/11/2025, sous réserve de modification de tarif durant l'année suivante

Lors de votre demande d'inscription, il est demandé de compléter un **questionnaire de positionnement**, afin d'adapter au mieux le contenu de la formation aux besoins des participants. En début de session, un tour de table permettra d'évaluer le niveau de connaissance et les attentes des stagiaires.

En fin de formation, un **QCM d'évaluation des acquis** vous sera transmis par mail afin de mesurer l'acquisition des compétences et d'apporter toutes informations complémentaires nécessaires. Il vous sera demandé de le remplir sur place, dans le temps de la formation ; sa réponse conditionne la délivrance de l'attestation de formation.

L'attestation individuelle de fin de formation est délivrée sur la base de l'assiduité du stagiaire et des résultats du QCM d'évaluation, corrigé collectivement en fin de formation. Cette formation ne donne pas lieu à un diplôme, ni à une certification, mais valide des heures de formation<sup>3</sup>. En outre, l'attestation permet de justifier, auprès des tribunaux, du suivi régulier d'une formation à l'expertise judiciaire, notamment dans le cadre du bilan annuel.

Enfin, nous vous demanderons de prendre le temps de remplir un **questionnaire de satisfaction** ; il nous permet de prendre toute disposition pour améliorer la qualité de nos prochaines sessions de formation.

## Modalités d'inscription

- Chaque session est ouverte sous réserve d'au moins 8 candidatures retenues et limitée à 16 participants maximum (ordre d'arrivée des dossiers complets).
- Clôture des inscriptions : 21 jours avant le début de la formation). Au-delà, les demandes sont étudiées au cas par cas selon les places disponibles.

### 1 / DÉPOSER VOTRE DEMANDE

Envoyer à [experts.architectes@cneaf.fr](mailto:experts.architectes@cneaf.fr) les pièces suivantes (un seul envoi) :

- Fiche d'inscription + questionnaire de positionnement** (pages 5 et 6), dûment complétés et accompagnés d'une photo.
- Justificatifs d'identité professionnelle** :
  - Architectes : attestation d'inscription à l'Ordre (année en cours).
  - Autres professionnels : pièce d'identité (recto/verso, en cours de validité) ou carte professionnelle avec photo.
- CV synthétique** (1 page) avec références d'activités.

### 2 / ÉTUDE DE LA DEMANDE ET ENVOI DES DOCUMENTS

En cas d'acceptation de votre dossier, vous recevrez par courriel :

- la convention de formation à signer,
- le programme détaillé.

### 3 / CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Après réception de ces documents, nous renvoyer par e-mail :

- La convention de formation signée,
- L'avis d'opération de votre virement (capture/justificatif bancaire), mentionnant dans le libellé :  
Votre nom – CIV1 2026

---

<sup>3</sup> Pour les architectes inscrits à l'Ordre, structurées et reconnues par le CNOA (Conseil National de l'Ordre des Architectes)

Coordonnées bancaires du CNEAF :

|      |      |      |      |      |      |     |       |          |
|------|------|------|------|------|------|-----|-------|----------|
| FR76 | 3006 | 6100 | 4100 | 0106 | 0760 | 178 | BIC : | CMCIFRPP |
|------|------|------|------|------|------|-----|-------|----------|

En cas de demande de financement, un devis nominatif vous sera transmis après réception du règlement intégral de la formation.

**L'inscription n'est validée qu'à la réception de la convention signée et du règlement.**

**Les conditions d'annulation sont précisées à l'article 10 de la convention.**

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation, une retenue sera appliquée, sauf motif impérieux justifié.

En cas d'annulation à l'initiative du CNEAF, toute somme versée est intégralement remboursée.

La formation peut être reportée ou annulée si moins de 8 personnes sont inscrites.

En signant la convention, le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente (disponibles sur le site <https://cneaf.fr/formations/formation-initiale-a-lexpertise-judiciaire/>) et du règlement intérieur à la tenue de la formation.

→ Si vous êtes en situation de handicap, souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, merci de nous en informer lors de l'envoi de votre dossier.

→ Pour toute intolérance alimentaire, prévenir au plus tard 15 jours avant la formation.

Les pauses et le déjeuner sont des moments d'échanges privilégiés entre les participants ; ils sont inclus dans la pédagogie et le prix de la formation ; si le stagiaire n'assiste pas au déjeuner, il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

## Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies dans le présent dossier font l'objet d'un traitement informatique par le Collège National des Experts Architectes Français (CNEAF), en sa qualité d'organisme de formation certifié Qualiopi.

Elles sont nécessaires à la gestion administrative, pédagogique et financière de la formation, à la délivrance des attestations, ainsi qu'au respect des obligations légales en matière de formation professionnelle.

Ces données sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans et ne sont transmises qu'aux personnes ou organismes habilités (financeurs, autorités de contrôle, partenaires institutionnels). Le CNEAF s'engage à assurer leur confidentialité et leur sécurité.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés", chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement de ses données.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en adressant un message à [experts.architectes@cneaf.fr](mailto:experts.architectes@cneaf.fr)

### **Votre contact :**

Coordination nationale : Stéphanie MIGLIERINA ☎ : **06 68 56 91 73** ✉ : [experts.architectes@cneaf.fr](mailto:experts.architectes@cneaf.fr)

## FORMATION INITIALE À L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE – CIV1

### DEMANDE D'INSCRIPTION

À retourner avec les pièces demandées

#### IDENTITÉ

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

PHOTO

**FORMATION SOUHAITÉE**, sous réserve de 8 participants minimum

| Formation     | Date  | Votre choix (cocher)     |
|---------------|---|--------------------------|
| CIV1.1 / 2027 | 1 <sup>ère</sup> session : 28 & 29 JANVIER 2027 à PARIS | <input type="checkbox"/> |
| CIV1.2 / 2027 | 2 <sup>e</sup> session : 11 & 12 FÉVRIER 2027 à PARIS   | <input type="checkbox"/> |

#### SITUATION PROFESSIONNELLE

Formation de base :

Architecte

Ingénieur → Spécialité : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

Année de diplôme obtenu : \_\_\_\_\_

Profession actuelle : \_\_\_\_\_

Si vous êtes architecte, inscription à l'Ordre des Architectes :

Date : \_\_\_\_\_ Numéro : \_\_\_\_\_

Statut d'exercice :

Profession libérale / indépendant

Salarié → Votre fonction : \_\_\_\_\_ Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Demandeur d'emploi

Autre : \_\_\_\_\_

### MODALITÉS DE FINANCEMENT ENVISAGÉES

Demande de prise en charge financière pour cette formation :

NON : Autofinancement par le participant

OUI → Prise en charge par :

FIF PL

OPCO

Autre : \_\_\_\_\_

### LIEN AVEC LE CNEAF

Êtes-vous membre du CNEAF ?

OUI → CREA de rattachement : \_\_\_\_\_

NON → Comment avez-vous connu le CNEAF ?

Recherche sur Internet

Recommandation d'un membre

Bouche à oreille

Autre : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà suivi une formation au CNEAF ?

Non

Oui → Précisez la/lesquelle(s) et l'année : \_\_\_\_\_

Si vous êtes architecte, êtes-vous intéressé par une possible adhésion au CNEAF suite à la formation ?

Oui

Non

### COMMUNICATION :

J'accepte de recevoir par e-mail la newsletter du CNEAF (formations, tables rondes techniques et juridiques, congrès, actualités de l'expertise)

Je sollicite mon inscription à la session cochée ci-dessus.

Je certifie l'exactitude des informations communiquées dans le présent dossier.

Je suis informé(e) que :

- la présente demande constitue une **demande d'inscription** ;
- elle ne vaut ni confirmation définitive d'inscription, ni document contractuel ;
- le CNEAF adressera, après examen du dossier et selon le mode de financement retenu, le document administratif ou contractuel adapté.

Date : \_\_\_\_\_

Signature  
& Cachet si applicable

## FORMATION INITIALE À L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE – CIV1

### QUESTIONNAIRE DE POSITIONNEMENT

Ce questionnaire permet au CNEAF et aux formateurs de mieux connaître votre parcours, votre niveau de connaissance initial et vos attentes, afin d'adapter au mieux le déroulement de la formation.

Les informations communiquées permettent d'apprécier l'adéquation de votre profil avec les objectifs de la formation. Elles peuvent donner lieu, si nécessaire, à une demande de précision complémentaire.

**DATE :** \_\_\_\_\_ **NOM & Prénom :** \_\_\_\_\_

#### PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis combien d'années exercez-vous dans le domaine de la construction, du bâtiment ou de l'immobilier ?

- Moins de 10 ans  
 10 à 20 ans  
 Plus de 20 ans

Sous quel(s) statut(s) avez-vous exercé ?

- Salarié     Profession libérale     En société     Autre : \_\_\_\_\_

Périodes principales : \_\_\_\_\_

Quelle est votre expérience concernant l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, avec pratique du chantier ?

- Moins de 10 ans  
 10 à 20 ans  
 Plus de 20 ans

Nombre de chantiers suivis personnellement (une liste détaillée peut être annexée ou intégrée au CV) : \_\_\_\_\_

Votre activité actuelle relève principalement de :

- Conception  
 Maîtrise d'œuvre  
 Conduite d'opérations / direction de travaux  
 Assistance à maîtrise d'ouvrage  
 Expertise amiable / assurance  
 Pathologie du bâtiment  
 Marchés publics  
 Marchés privés  
 Urbanisme / aménagement  
 Autre : \_\_\_\_\_

#### EXPÉRIENCE DE L'EXPERTISE

Avez-vous déjà pratiqué l'expertise ?

NON

OUI → Dans quel cadre :

- Expertise conseil  
 Expertise amiable  
 Expertise judiciaire  
 Assurance  
 Autre : \_\_\_\_\_

Êtes-vous actuellement inscrit(e) sur une liste ou un tableau d'experts de justice ?

Non  Oui → Précisez la Cour d'appel / Cour administrative : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une expertise, même indirectement ?

NON

OUI → À quel titre :

Expert

Sapiteur

Assistant technique

Conseil d'une partie

Autre : \_\_\_\_\_

### POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MATIÈRE CIVILE

Comment évaluez-vous aujourd'hui votre niveau de connaissance sur les sujets suivants ?

| Sujet   | Aucun                    | Faible                   | Moyen                    | Bon                      |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Organisation des juridictions judiciaires                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Rôle et obligations de l'expert                               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Déontologie et posture de l'expert                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Déroulement d'une expertise judiciaire civile                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Rédaction des documents et rapports                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Procédure de candidature sur une liste / un tableau d'experts | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### PROJET D'EXERCICE DE L'EXPERTISE

Quel type d'expertise souhaitez-vous exercer à moyen terme ?

Conseil

Amiable

Assurance

Judiciaire

Plusieurs types d'expertise

Je ne sais pas encore précisément

Comment envisagez-vous de pratiquer l'expertise ?

En complément de mon activité principale

À plein temps

De manière progressive, selon les opportunités

Autre : \_\_\_\_\_

Votre projet est aujourd'hui :

Déjà engagé

En cours de réflexion

Encore exploratoire

**Votre objectif à moyen terme est plutôt de :**

Déposer prochainement une candidature sur une liste / un tableau d'experts

Développer une activité d'expertise en complément de mon activité

Consolider une pratique déjà engagée

Mieux comprendre les attentes des juridictions judiciaires

Explorer cette orientation avant de m'engager

Autre : \_\_\_\_\_

Si vous le souhaitez, précisez brièvement votre projet : \_\_\_\_\_

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Qu'attendez-vous principalement de cette formation ?

**Cochez 3 priorités maximum**

- Comprendre le contexte et le cadre de l'expertise judiciaire
- Comprendre le rôle exact de l'expert judiciaire
- Mieux connaître la procédure devant les juridictions judiciaires
- Acquérir une méthode de conduite de l'expertise
- Apprendre à rédiger les documents attendus
- Sécuriser ma posture déontologique
- Préparer un dossier de candidature comme expert
- Compléter une pratique déjà engagée
- Autre : \_\_\_\_\_

## BESOINS PARTICULIERS ET REMARQUES

Avez-vous besoin d'un aménagement particulier pour suivre la formation dans de bonnes conditions ?

- Non
- Oui → Précisez si vous souhaitez être contacté(e) :  
\_\_\_\_\_

Avez-vous des questions ou des suggestions ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_